

Portrait de branche

- Les salariés des entreprises libérales du secteur Santé - (cabinets dentaires, médicaux, vétérinaires, pharmacies et LABM)

Introduction/définitions

L'objectif de ce portrait est de présenter les grandes caractéristiques des salariés des professions libérales du secteur de la santé et de permettre aux différentes branches de se positionner les unes par rapport aux autres.

Les données présentées ici concernent donc :

- les cabinets dentaires (NAF 85.1E).
- les laboratoires d'analyse de biologie médicale (NAF 85.1K)
- les pharmacies (NAF 52.3)
- les cabinets médicaux (NAF 85.1C)
- les cabinets vétérinaires (NAF 85.2Z)

Dans ce secteur, nous parlerons du « secteur de la santé » au sens restreint des établissements relevant des cabinets libéraux des codes NAF ci-dessus.

Les données sont issues de plusieurs sources :

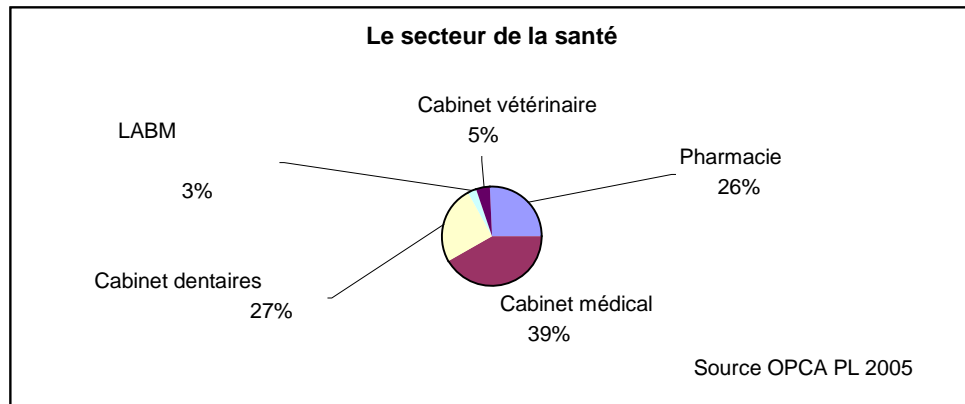
- concernant les établissements et les effectifs salariés : celles de l'OPCA PL; la DCASPL (croisement de sources INSEE et DGI)
- concernant les caractéristiques des salariés (catégories professionnelles, structures d'âge, natures des contrats de travail, etc.) ainsi que les mouvements de main d'œuvre : les données INSEE (tableaux), des données de rapports de branche ou de CEP quand il y en a
- concernant les pratiques de formation : l'OPCA PL.

Il est à noter que les informations hors OPCA PL ne sont pas issues des mêmes sources pour toutes les branches, ce qui rend les comparaisons parfois délicates. Lorsque les données de l'OPCA PL sont disponibles, elles sont privilégiées par rapport à toute autre source.

Plus des trois quarts des salariés comptabilisés dans les statistiques de l'OPCA PL travaillent dans le secteur de la santé.

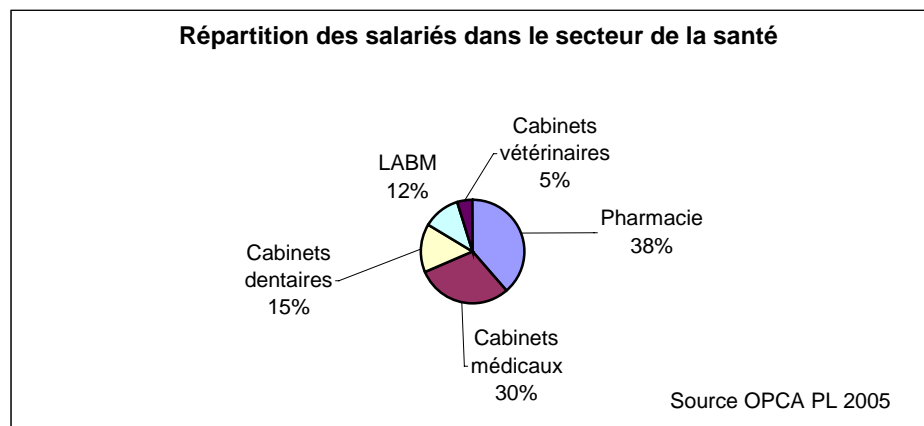
1. Les établissements du secteur de la santé en 2005

Nombre d'établissements



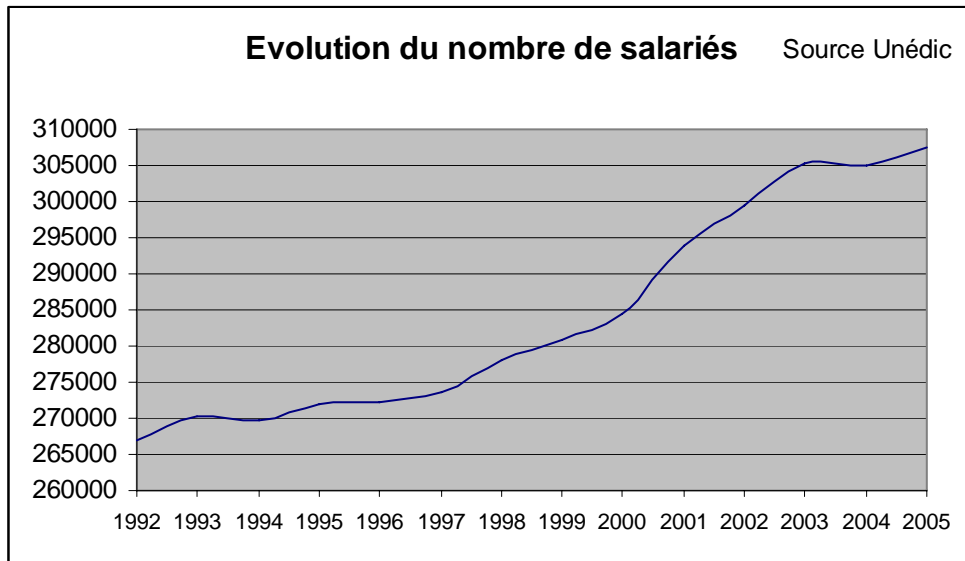
Le secteur de la santé comprend **près de 90 000 entreprises**. Ce sont d'abord les cabinets médicaux (un peu plus d'un tiers), suivis des cabinets dentaires et des pharmacies (un quart chacun). Les cabinets vétérinaires et les LABM ne représentent que 3% et 5% de l'ensemble

Nombre de salariés



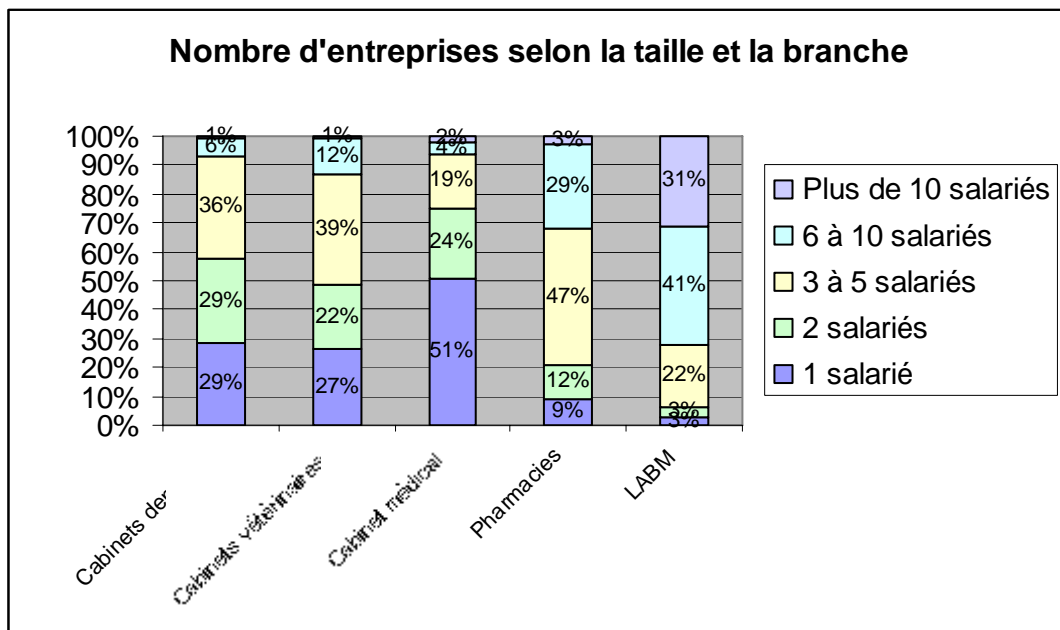
Le secteur de la santé emploie **plus de 280 000 salariés, soit 76% des salariés des cabinets libéraux recensés par l'OPCA PL**. 38% de ces emplois se situent dans le secteur de la pharmacie, un peu moins d'un tiers dans les cabinets médicaux, 15% dans les cabinets dentaires et 5% dans les cabinets vétérinaires.

Sur dix ans, le nombre de salariés du secteur a augmenté d'environ 13%, avec des variations selon la conjoncture : stagnation entre 1993 et 1994, très légère progression jusqu'en 1997, croissance plus forte (de l'ordre de 2%) jusqu'en 2000 puis 3% entre 2000 et 2003. Un ralentissement semble s'opérer depuis 2004.

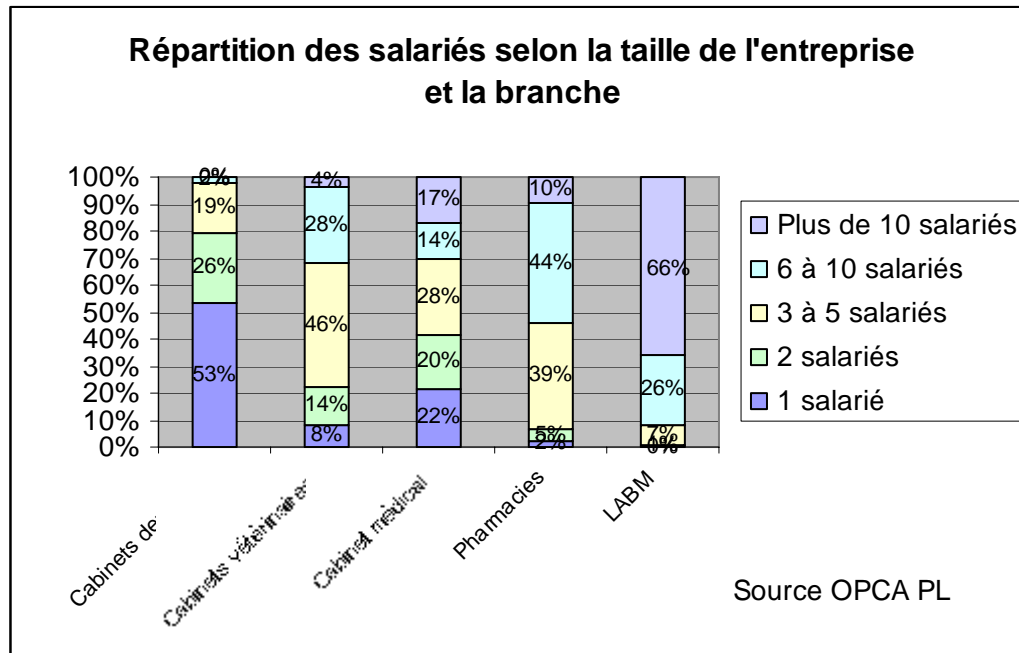


Taille des établissements

Le nombre moyen de salariés par établissement dans la santé est de 3.



La structure de taille des entreprises dépend largement de la branche et est loin de présenter une homogénéité dans le secteur. Les LABM sont majoritairement de grosses structures tandis que les cabinets médicaux sont majoritaires à n'avoir qu'un salarié. Entre ces deux extrêmes, les pharmacies penchent plutôt du côté des LABM avec une majorité de structures de plus de 3 salariés tandis que les cabinets dentaires et vétérinaires ont rarement plus de 3 salariés.



La répartition des entreprises se retrouve en partie seulement dans la répartition des salariés par taille d'entreprise. On observe notamment que, pour les laboratoires, les deux tiers des salariés sont dans des grosses entreprises tandis que la majeure partie des salariés de cabinets dentaires sont dans des structures à un salarié. En revanche, pour les LABM, une part importante des salariés sont dans des structures de plus de 10 salariés ; autrement dit quelques structures concentrent l'essentiel de l'emploi.

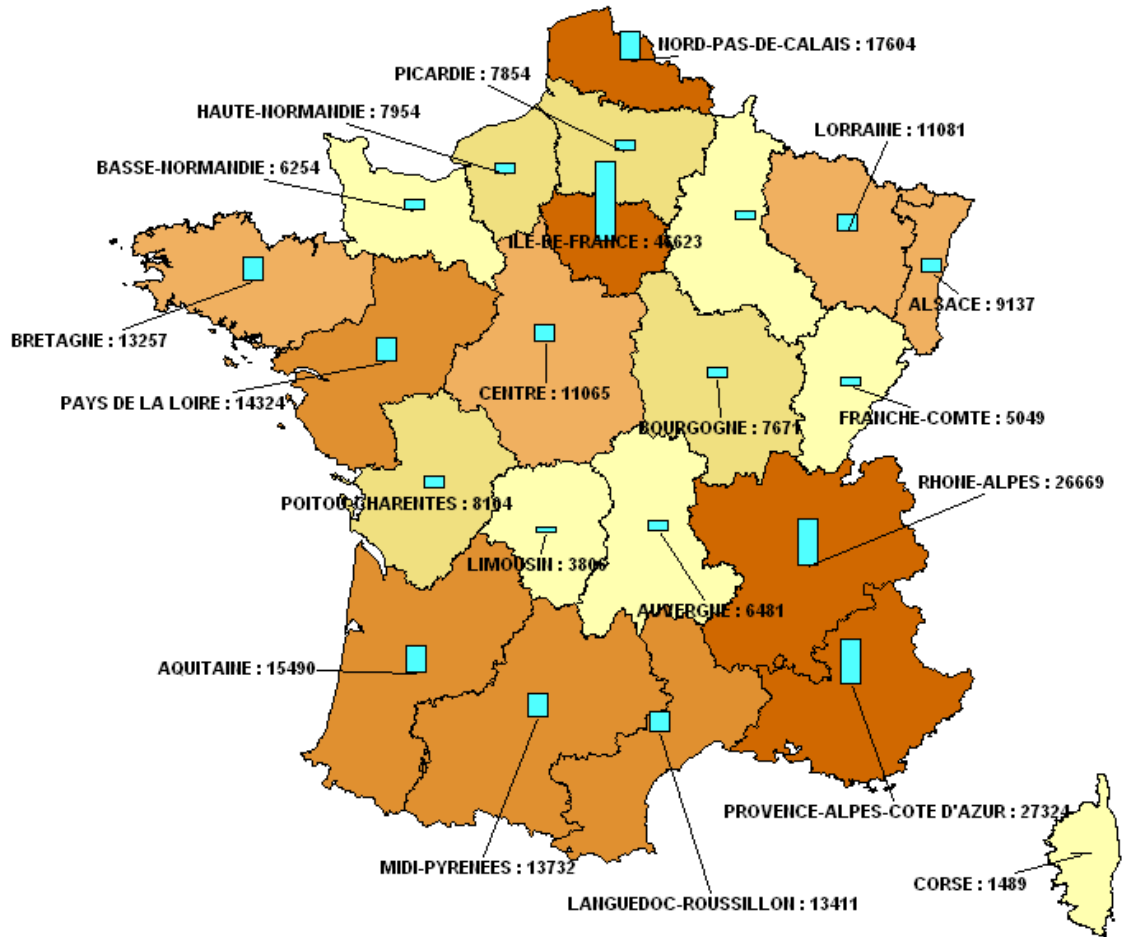
Répartition des cabinets par régions

Les trois régions qui ont le plus de salariés sont la région PACA, Rhône-Alpes et l'Ile-de-France. C'est également dans ces trois régions que les cabinets sont de tailles plus importantes (avec le Nord Pas de Calais) et qu'il y a le plus grand nombre de cabinets.

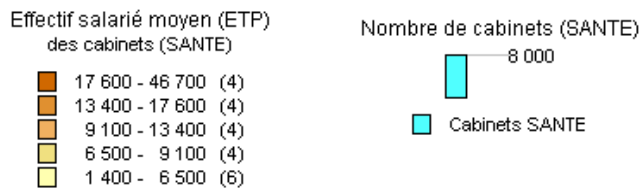
Cependant, si l'on s'intéresse au poids régional du secteur santé en pourcentage du nombre de salariés dans le total des cabinets libéraux (source OPCA PL), c'est en Picardie et en Bourgogne que sa part est la plus forte (supérieure à 85%). Sa part est plus faible en Ile-de France et en région Rhône-Alpes, comme en Alsace, Aquitaine, Bretagne et Pays de Loire (inférieure à 80%).

Les salariés les plus nombreux sont globalement ceux des cabinets médicaux et des pharmacies dans toutes les régions. On note cependant qu'il y a des régions où le nombre de salariés de cabinets dentaires est supérieur au nombre de salariés de LABM (Rhône-Alpes, Bretagne,...) et des régions où ces effectifs sont égaux (Centre, PACA,...).

Nombre de cabinets et effectifs salariés des secteurs de la SANTE
(ETP) 2005

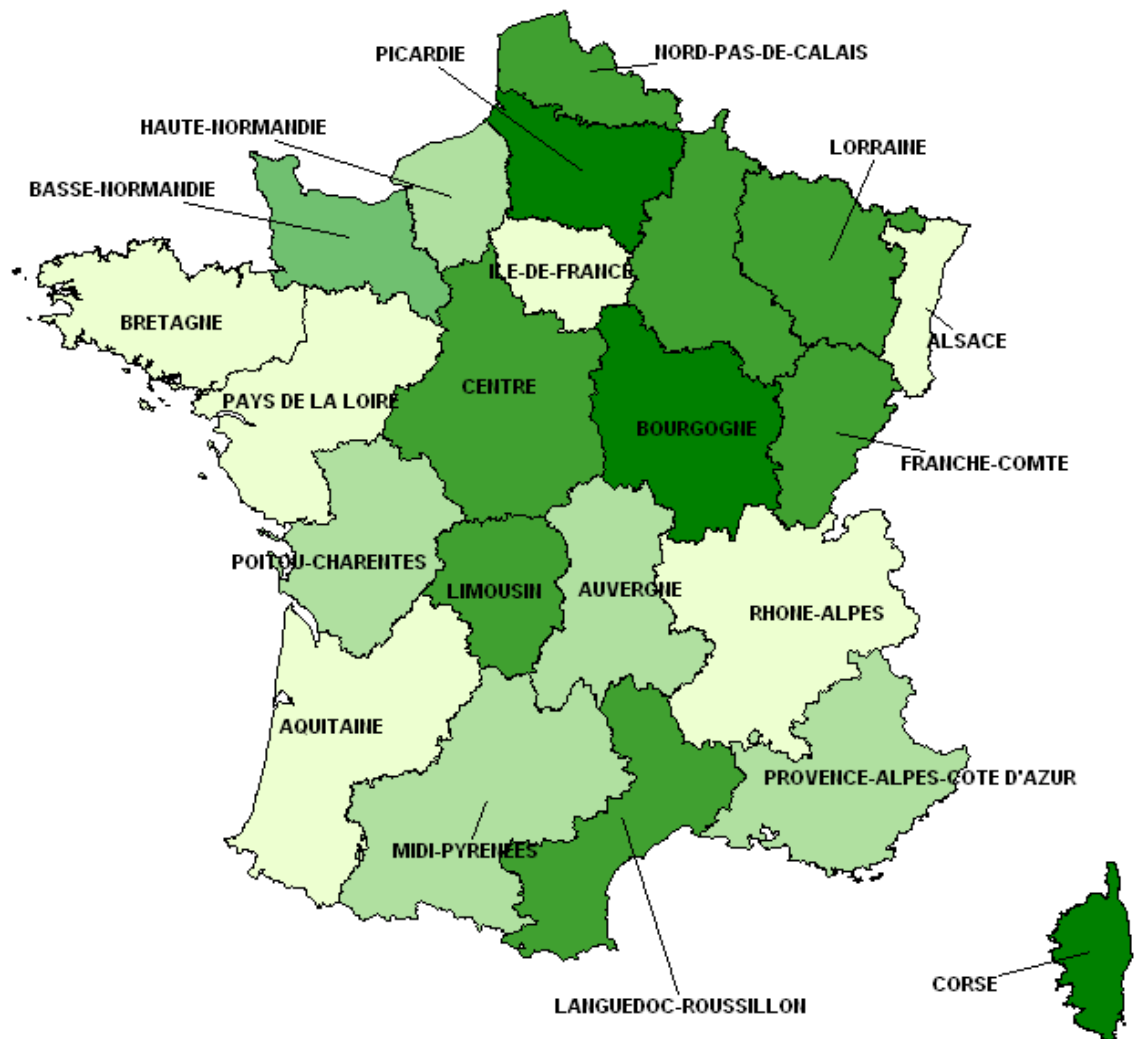


Les chiffres figurant dans la carte correspondent à l'effectif ETP en région.

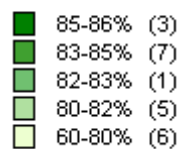


Source : OPCA PL

Part des salariés des cabinets de SANTE dans les effectifs des professions libérales en régions en 2005

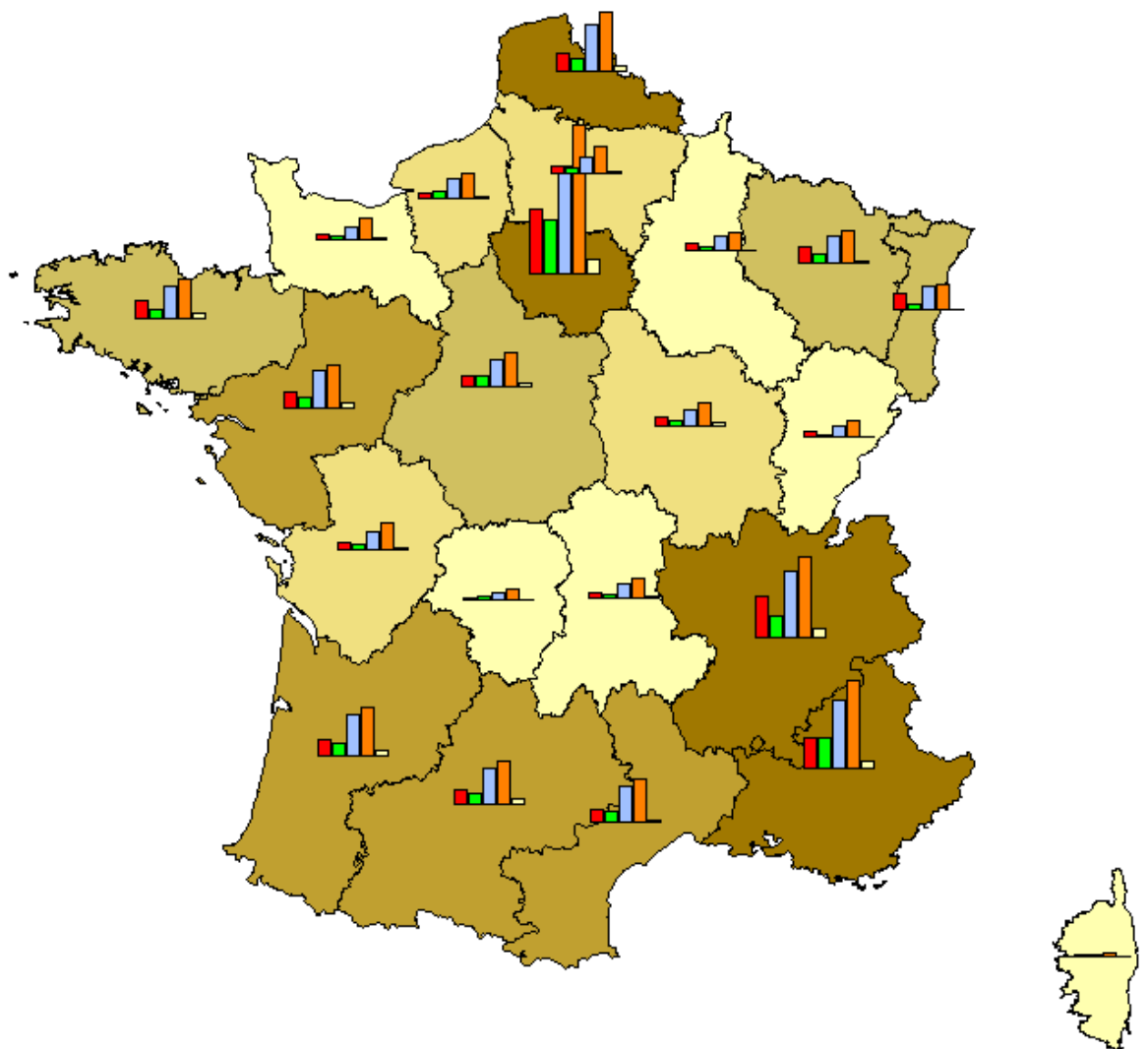


Proportion des eff. salariés des cabinets SANTE
dans le total régional des professions libérales

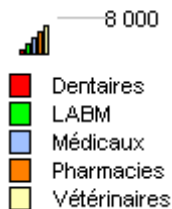


Source : OPCA PL

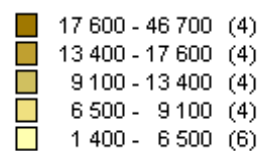
Répartition par régions des effectifs salariés des cabinets de SANTE en 2005



Effectifs ETP par sous-secteurs de la SANTE
(pharmacies, vétérinaires, dentaires, médecins, LABM)



Effectif salarié moyen (ETP)
des cabinets (SANTE)



Source : OPCA PL

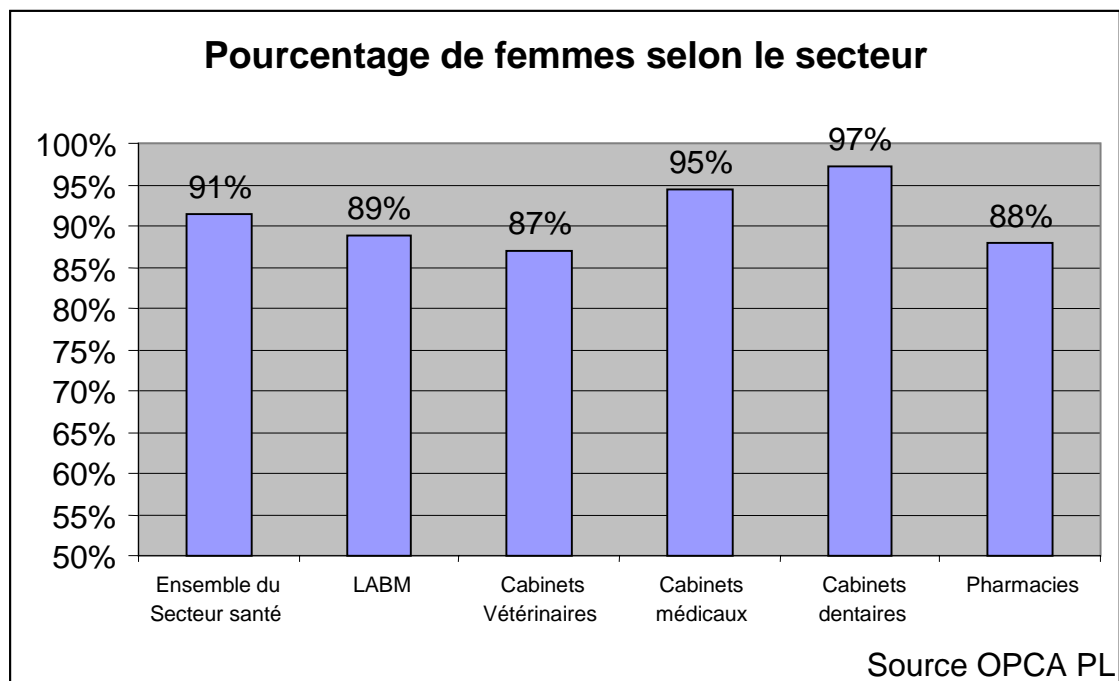
2. Les salariés

Evolution récente du nombre de salariés

Source OPCA PL	2004			2005			Variation EFF TOT	
	EFF MOY HOM	EFF MOY FEM	EFF MOY TOT	EFF MOY HOM	EFF MOY FEM	EFF MOY TOT	val.abs.	%
SECTEUR SANTE	20 822	251 588	272 410	24 556	258 625	283 143	10 703	+3,9%
LABM	3 795	25 841	29 636	3 727	28 942	32 589	+2 953	+10%
Cabinets Vétérinaires	1 864	11 900	13 764	1 779	11 849	13 629	-134	-0,1%
Cabinets médicaux	5 048	77 757	82 805	4 605	79 534	84 140	+1 335	+1,6%
Pharmacies	9 855	99 230	109 085	13 214	96 167	109 394	+309	+0,3%
Cabinets dentaires	260	36 860	37 120	1 231	42 133	43 391	+6271	+17%

Le secteur de la santé a vu ses effectifs augmenter de 4% entre 2004 et 2005, soit 10 000 salariés en plus recensés par l'OPCA PL. Cette progression est essentiellement le fait des 6 000 salariés supplémentaires de cabinets dentaires et des 3 000 salariés de LABM. Il faut noter d'une part le changement de réglementation récente ayant amené de petites structures à payer une cotisation à l'OPCA PL alors qu'elles en étaient dispensées auparavant et d'autre part qu'il existe pour les LABM une concurrence entre l'OPCA PL et AGEFOS PME.

Répartition par sexe



Le secteur de la santé est féminin à 91%. Ce degré de féminisation des salariés est particulièrement important pour les cabinets médicaux et les cabinets dentaires. Inversement, les cabinets vétérinaires et les pharmacies ont près de 10% d'hommes en plus.

Tranches d'âges

	LABM	Cabinets dentaires	Cabinets médicaux	Pharmacies	Cabinets vétérinaires	Tous secteurs santé
Age moyen	40 ans	40 ans	44 ans	39 ans	34 ans	40,5 ans
% de plus de 55 ans	7%	10%	15%	18%	5%	14%

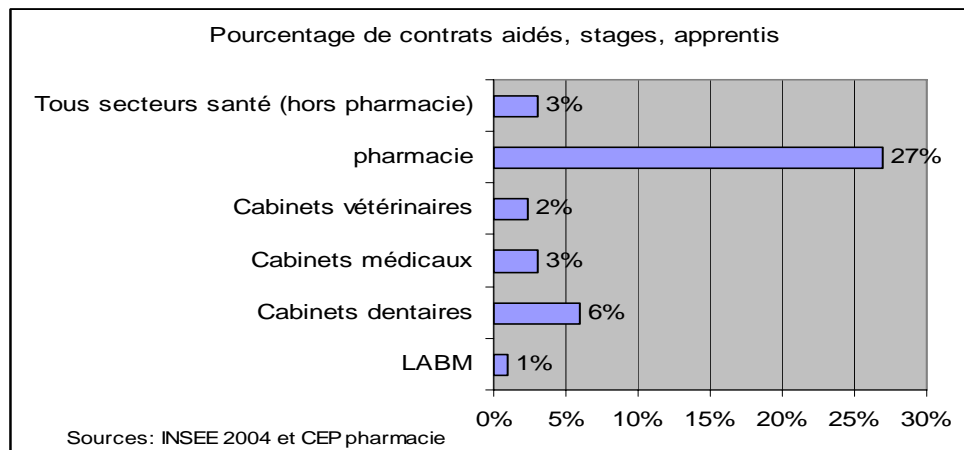
Sources diverses : voir les différents portraits de branche

L'âge moyen des salariés d'entreprises libérales dans le secteur de la santé est de 40,5 ans et le pourcentage moyen de plus de 55 ans est de 14%.

Lorsqu'on considère l'ensemble de l'économie française, le pourcentage de plus de 55 ans monte à 22%.

Les salariés d'entreprises libérales du secteur de la santé sont plus jeunes que l'ensemble des actifs avec moins de départ en retraite dans les dix ans que dans la population active française. Des différences existent d'un secteur à l'autre : les salariés de cabinets vétérinaires sont ainsi particulièrement jeunes (34 ans en moyenne) probablement parce que cela constitue souvent une entrée dans le métier de vétérinaire et les salariés de cabinets médicaux sont sensiblement plus âgés avec 44 ans en moyenne probablement parce que le turn over y est plus faible.

Taux de contrats non ordinaires



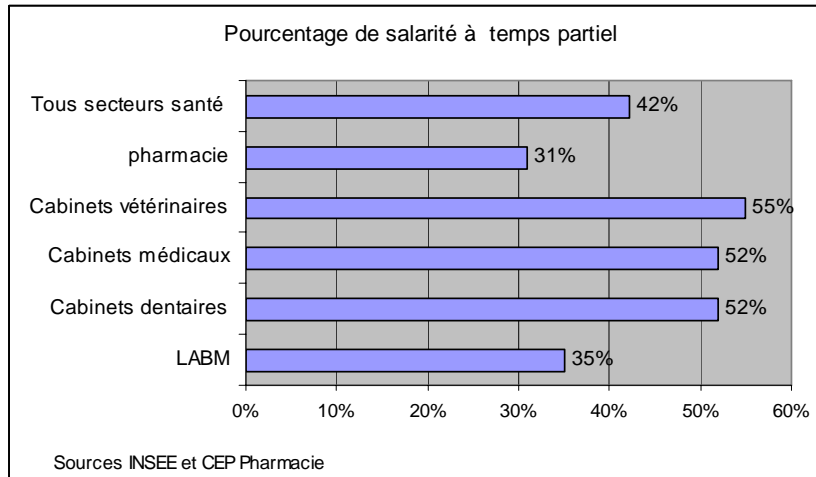
Le pourcentage de contrats aidés, stagiaires ou apprentis est en moyenne de 3%. La pharmacie a, d'après une enquête spécifique réalisée dans le cadre du CEP 2006, 12 000 apprentis, essentiellement des étudiants en pharmacie d'où le taux particulièrement élevé.

Par ailleurs, les cabinets dentaires ont, eux, une part importante de stagiaires parmi les contrats « non ordinaires » (5% des 6%) ; ces stages correspondent essentiellement aux stages des assistantes dentaires.

Temps plein/temps partiel

Le temps partiel est en moyenne de 42% sur le secteur de la santé. Cependant on trouve deux situations très distinctes :

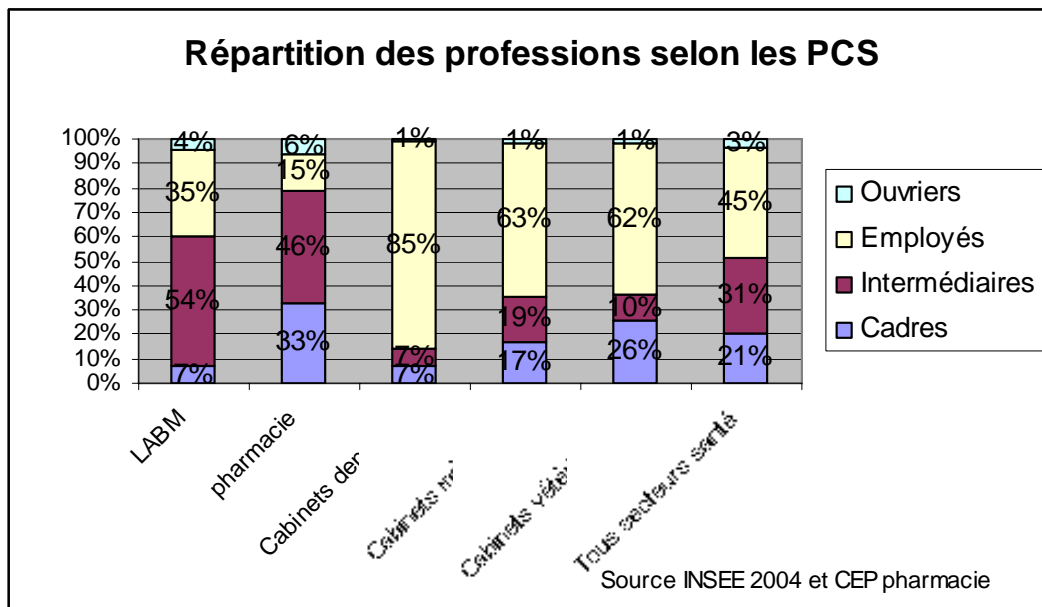
- celle des établissements des branches Pharmacies et LABM qui sont majoritairement à temps plein (un tiers de temps partiel)
- celle des cabinets dentaires, vétérinaires et médicaux où le temps partiel domine



On peut comprendre les temps partiels notamment en gardant à l'esprit que les structures ayant un unique salarié, ont probablement une femme de ménage à temps partiel.

Catégorie socio-professionnelle

Les salariés du secteur santé sont à 45% des employés. Cela recouvre des situations très diverses, de la pharmacie (où il y en a 15%) aux cabinets dentaires (où ils sont 85%).

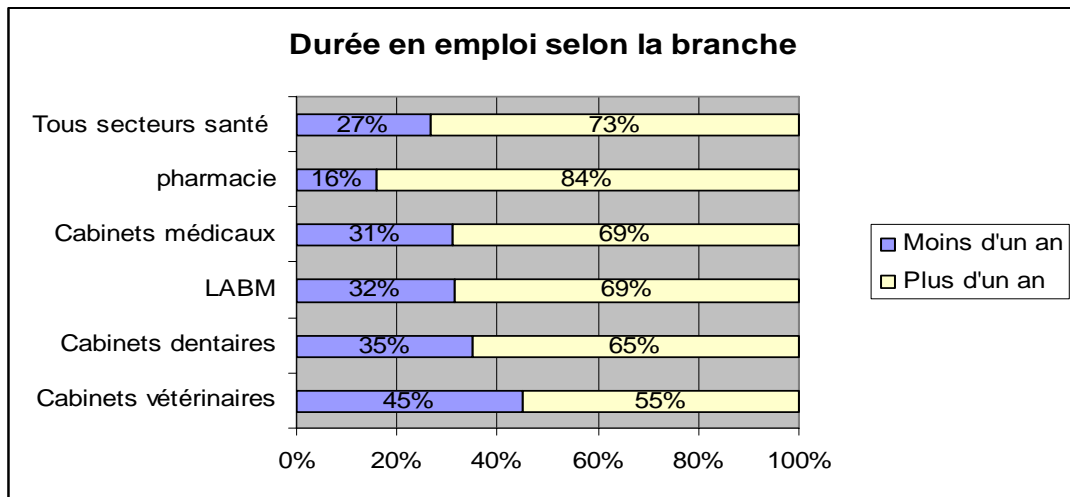


Les cadres représentent 21% des salariés de la branche. Les LABM et les cabinets dentaires n'en ont que 7% tandis que les pharmacies et les cabinets vétérinaires en emploient respectivement 33% et 26%.

On retrouve une proximité dans les branches LABM et Pharmacie qui ont beaucoup de salariés « intermédiaires » de type préparateurs et techniciens. Inversement la part des employés est majoritaire dans les cabinets dentaires, médicaux et vétérinaires.

Durée en emploi

En ce qui concerne le niveau des entrées/sorties dans la profession, nous disposons des données INSEE concernant la durée d'un salarié dans un poste¹ et des données du CEP pour la pharmacie.



En moyenne dans le secteur de la santé, les trois quarts des postes ont duré plus d'un an (le Cereq, en 2002, indiquait que 82% des postes duraient plus d'un an tous secteurs confondus). Ce qui signifie qu'un quart des postes sont ou bien des CDD de moins d'un an, ou bien donnent lieu à une promotion rapide.

La pharmacie (avec une méthode d'enquête différente) semble parmi les plus stables avec 84% de postes durant plus d'un an, tandis que les cabinets vétérinaires offrent de nombreux postes de courte durée (presque la moitié des emplois). Pour les cabinets médicaux et dentaires, comme pour les LABM, environ un tiers des emplois semblent renouvelés annuellement.

Points à retenir / Commentaires / Liste de questions

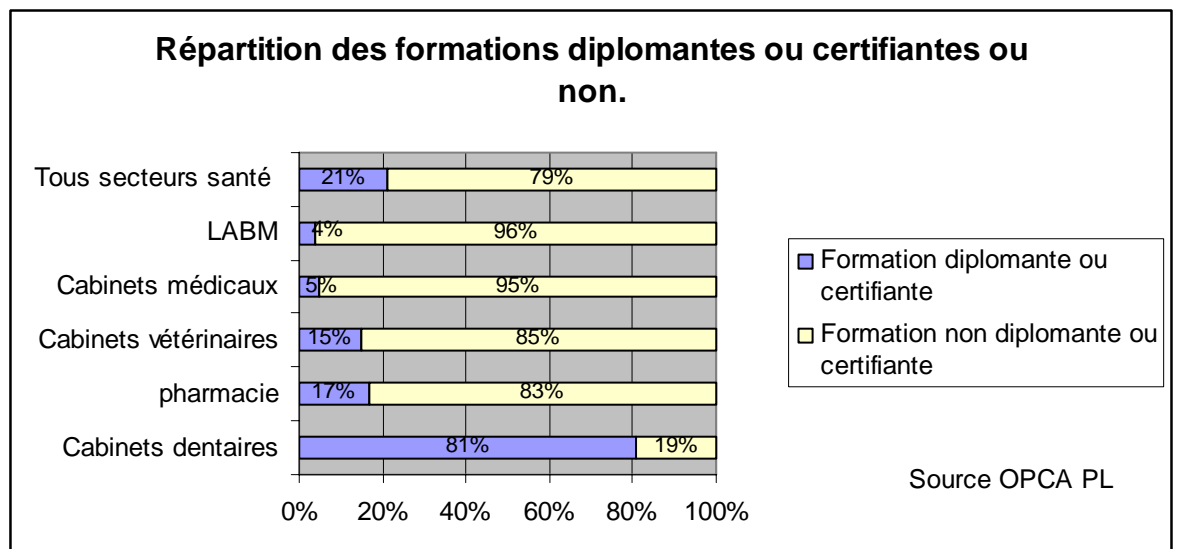
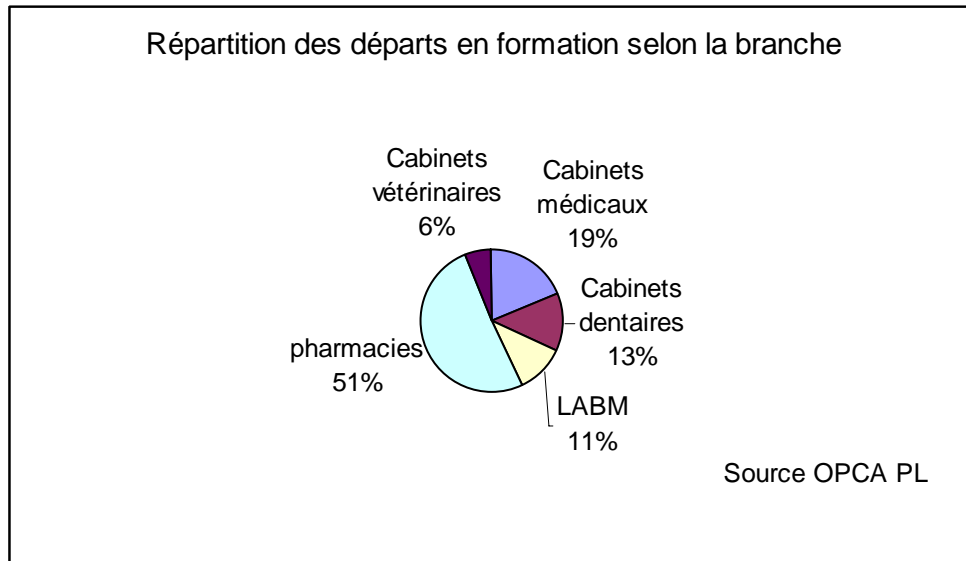
- Le nombre d'entreprises et les salariés sont en hausses régulières.
- Le secteur est essentiellement composé de TPE (moins de 3 salariés);
- Les grandes régions qui comptent le plus de cabinets et emploient en volume le plus de salariés sont l'Ile-de-France et la région Rhône-Alpes
- La profession est féminisée (pour les salariés), et à 42% à temps partiel
- Les structures d'âge laissent augurer de faibles départs en retraite dans les prochaines années
- La durée en emploi est de moins d'un an pour environ un quart des salariés
- Que ce soit par la taille des entreprises ou pour la répartition des salariés par catégories socio-professionnelles, les pharmacies et les laboratoires ont des structures relativement proches (« grandes » entreprises, beaucoup de techniciens intermédiaires) et les autres branches de la santé (cabinets médicaux, dentaires et vétérinaires) également.

¹ L'INSEE tente de définir des postes indépendamment des personnes qui s'y trouvent. Ainsi lorsqu'un poste de « secrétaire » donne lieu à trois emplois, l'INSEE considère un poste avec trois personnes physiques. Inversement, une personne physique peut occuper plusieurs postes à temps partiel simultanément.

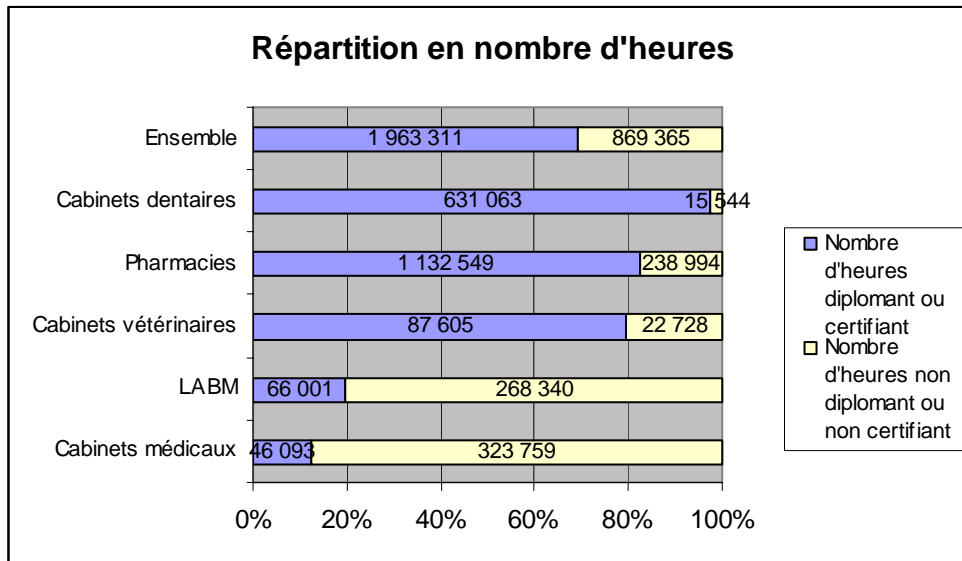
3. Les pratiques de formation

Nombre de stagiaires et nombre d'heures de formation

26 000 salariés du secteur santé sont partis en formation en 2005, majoritairement dans la branche pharmacies mais également des salariés de cabinets médicaux (19%), dentaires (13%) ou de LABM (11%). Les salariés de cabinets vétérinaires (qui représentent 5% des salariés) représentent 6% des départs en formation.



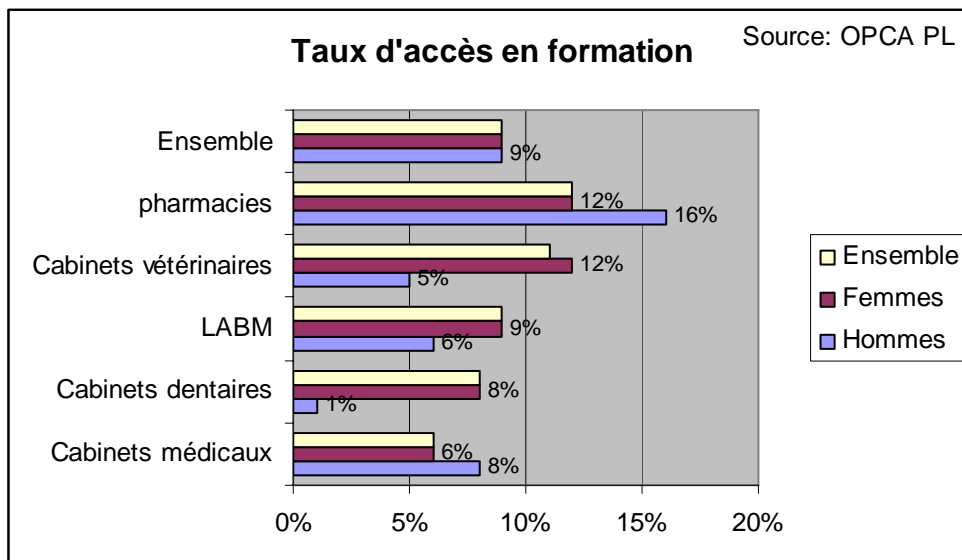
Un stagiaire sur cinq part en formation diplômante ou certifiante dans le secteur de la santé. La part des formations diplômantes ou certifiantes dépend largement des branches : elle est de 81% pour les dentistes, 15% et 17% pour les cabinets vétérinaires et pharmacies, et seulement de 4% et 5% pour les LABM et les cabinets médicaux.



Les deux tiers des presque 3 millions d'heures de formation dans le secteur santé relèvent de la formation diplômante ou certifiante. Les formations diplômantes ou certifiantes dominent (en nombre d'heures) pour les cabinets dentaires, les pharmacies et les cabinets vétérinaires tandis qu'elles représentent moins de 20% des heures pour les LABM et les cabinets médicaux.

Taux d'accès à la formation

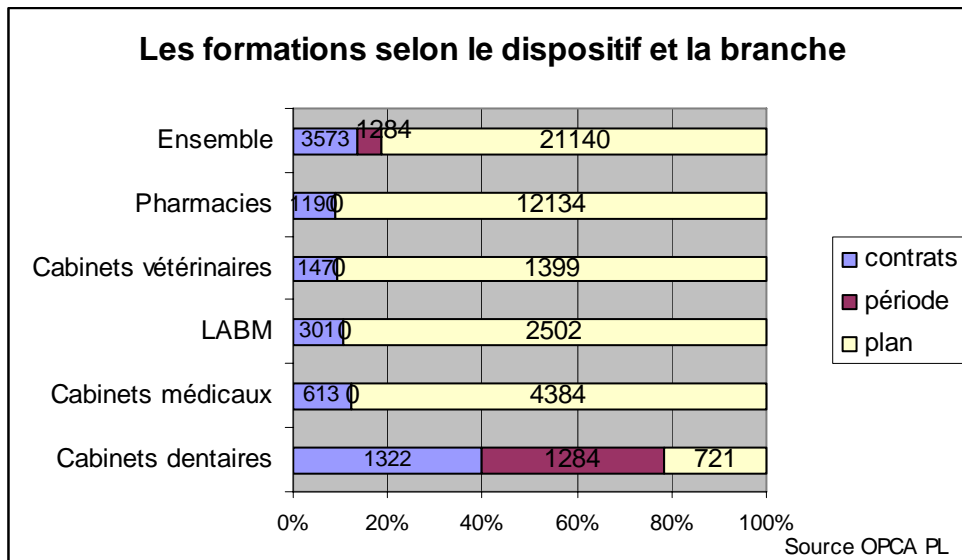
Le taux d'accès à la formation rapporte le nombre de stagiaires en formation pris en charge par l'OPCA PL (plan, périodes de professionnalisation, contrats de professionnalisation) au nombre de salariés dans le secteur considéré.



Le taux d'accès à la formation dans le secteur santé est de 9% des salariés, il est le même pour les hommes et les femmes. Il est cependant deux fois plus élevé pour les salariés des pharmacies (12%) que pour les salariés des cabinets médicaux (6%). Les taux d'accès sont inégaux entre les hommes et les femmes : pour les pharmacies et les cabinets médicaux, les hommes ont un taux d'accès à la formation plus important que les femmes alors que l'inverse se produit

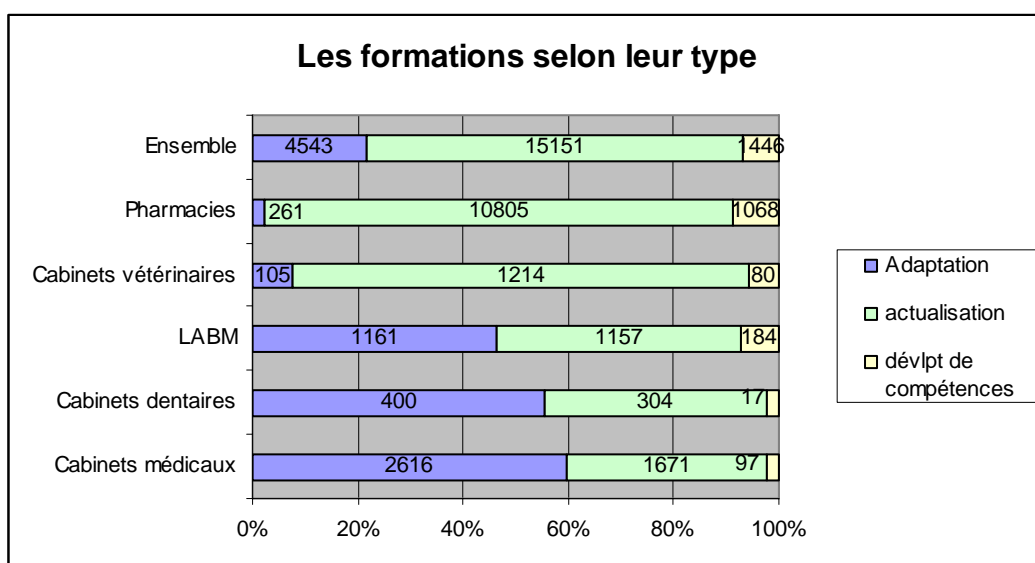
pour les cabinets vétérinaires, les LABM et les cabinets dentaires. Dans ces trois dernières branches, on sait que les hommes salariés sont majoritairement des cadres, souvent de jeunes vétérinaires, dentistes ou médecins qui sortent de formation initiale et n'ont pas besoin d'y retourner immédiatement.

Répartition par types de dispositifs : plan, périodes, contrats



80% des formations du secteur de la santé sont financées sur le plan. Les contrats de professionnalisation (alternance) représentent 14% des actions de formation. Les 6% restant concernent exclusivement les salariés de cabinets dentaires en périodes de professionnalisation.

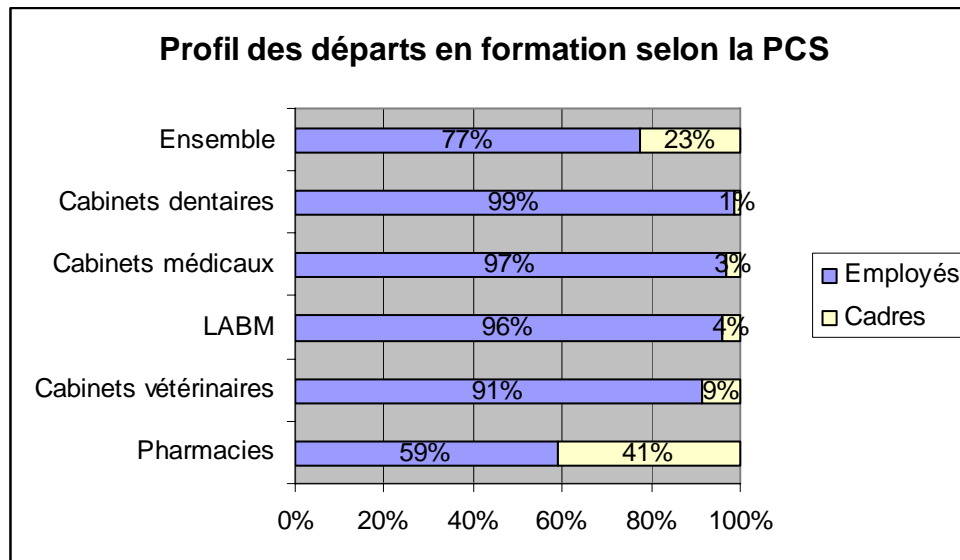
A l'exception notable des cabinets dentaires, aucun n'utilisent la période ni même les contrats au delà de 10%.



Pour l'ensemble du secteur santé, le type de formation suivi est à **70% de l'actualisation**, à 21% de l'adaptation et à 9% du développement de compétence.

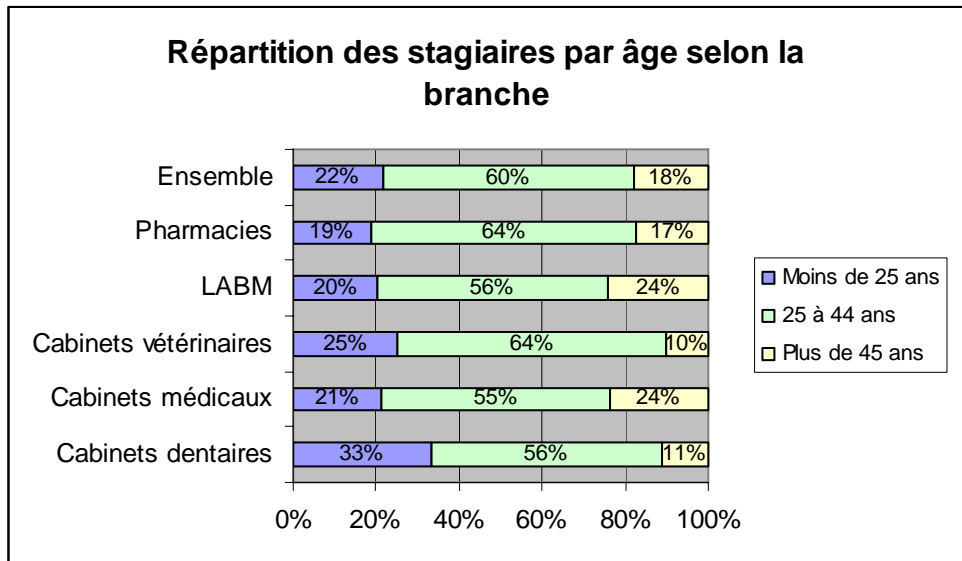
Si ce dernier type de formation ne dépasse pas les 12%, la prévalence de l'adaptation ou de l'actualisation dépend des branches : les pharmacies et les cabinets vétérinaires ont très peu d'actions d'adaptation et beaucoup d'actions d'actualisation tandis que les cabinets dentaires et médicaux ont majoritairement des actions d'actualisation.

Profil des personnes en formation



Pour l'essentiel, les formations sont destinées aux employés² (77% des formations pour 45% des salariés). Le pourcentage de techniciens formés est systématiquement négligeable alors qu'ils représentent un tiers des salariés. Les cadres (20% de l'ensemble des salariés) constituent 23% des départs en formation. Ils partent assez peu en formation dans les cabinets dentaires, médicaux et les LABM (on peut penser qu'une grande partie des cadres salariés dans ces secteurs sont souvent de jeunes professionnels ayant achevé récemment leurs études). En revanche, ils constituent 41% des stagiaires pour les pharmacies.

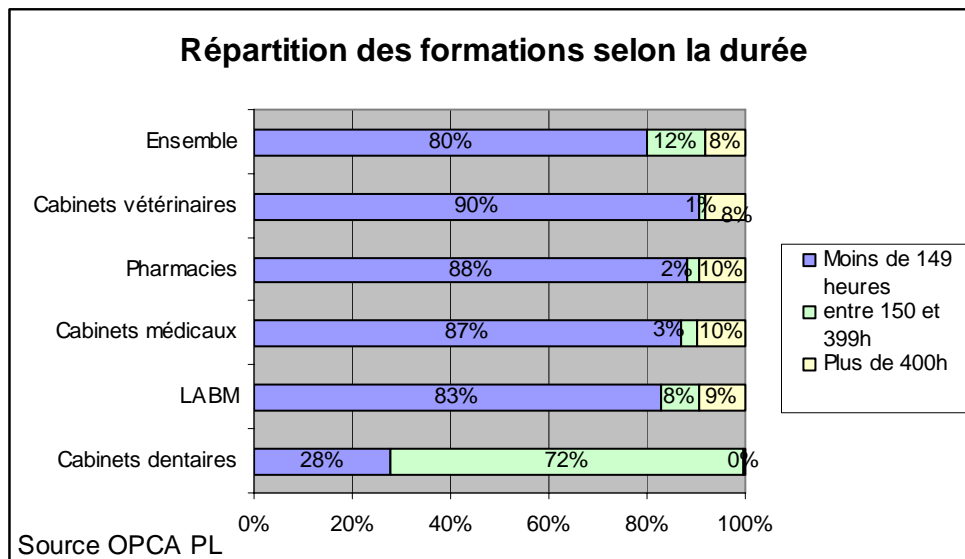
² Les ouvriers et techniciens en formation dans le secteur santé sont très peu nombreux (moins de 10 par an), ils n'apparaissent pas sur ces graphiques.



Dans l'ensemble du secteur santé, les moins de 25 ans représentent un départ en formation sur cinq, les 25-44 ans 60% et les plus de 45 ans également un départ sur cinq.

Cet équilibre est globalement celui des pharmacies. Les LABM et les cabinets médicaux forment sensiblement plus les personnes de plus de 45 ans (près d'un quart des départs en formation) tandis que les cabinets vétérinaires et dentaires forment plus les moins de 25 ans (plus du quart des départs en formation).

Durée moyenne de formation



80% des formations durent moins de 150 heures, ce qui correspond au taux de formations non diplômantes ou non certifiantes. A l'exception notable de la branche des cabinets dentaires, les formations durent très majoritairement moins de 150 heures, marginalement entre 150 et 400 heures et pour environ 9% plus de 400 heures. Les cabinets dentaires sont la seule branche pour laquelle la catégorie

« 150 à 400 heures » est majoritaire, très vraisemblablement car c'est le seul secteur qui recourt significativement à la période de professionnalisation.

Points à retenir / Commentaires / Liste de questions

- Le taux d'accès à la formation des salariés de la branche santé est de 9% pour les hommes comme pour les femmes.
- Les formations sont majoritairement des formations non diplômantes ou certifiantes, et de durées inférieure à 150 heures.
- Les actions d'actualisation sont les plus fréquentes.
- Les formations dispensées dans le cadre du plan sont majoritaires. Les contrats de professionnalisation sont assez faiblement utilisés. La période de professionnalisation n'est mise en œuvre significativement que dans le secteur des cabinets dentaires.
- Les formations se différencient fortement d'une branche à l'autre que ce soit au niveau des taux d'accès ou des types de formation.